

APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de l'ouverture de la future crèche de Blaton, l'Administration communale de Bernissart recrute un directeur (F/M/X) pour une entrée en service le 24 aout 2026

Missions

Dans le cadre de son milieu d'accueil, le directeur gère l'accueil des enfants depuis le terme du congé de maternité jusqu'à la scolarisation en dehors de leur milieu de vie et de la présence des parents. Il vise à répondre adéquatement aux besoins quotidiens et d'éducation de chaque enfant, à contribuer conjointement avec ses parents à son développement global tout en permettant à ceux-ci de concilier leurs responsabilités parentales, professionnelles et leurs engagements sociaux.

Le directeur met en oeuvre au quotidien le projet d'accueil dans une logique d'amélioration permanente de la qualité. Il s'assure que les pratiques éducatives, les comportements soient en conformité avec le projet d'accueil, le code de qualité et la convention internationale des droits de l'enfant.

La direction a pour fonctions principales :

- D'assurer la gestion administrative et organisationnelle du milieu d'accueil ;
- D'assurer la gestion des équipes et des ressources humaines (recrutement, évaluation, plan de formation, horaires...)
- D'accompagner le changement et d'orienter les pratiques ;
- De participer et de coordonner la mise en oeuvre du projet d'accueil, dans son évaluation et son évolution en ce compris dans ses dimensions socio-psycho-éducative et de santé ;
- D'instaurer une approche des relations avec les parents et les enfants favorisant l'accessibilité à tous et le soutien à la parentalité ;
- D'assurer un rôle d'interface auprès des familles, des partenaires, des acteurs locaux et développer des actions permettant une ouverture à la communauté locale.

Compétences (non-exhaustif)

- Connaitre le fonctionnement de l'institution
- Connaitre les législations (décret ONE et ses arrêts d'application, code de qualité, ...)
- Connaitre le développement de l'enfant durant sa petite enfance et ses besoins en dehors du milieu familial
- Avoir le sens des responsabilités, dynamisme et initiative, esprit et capacité de gestion d'équipe, rigueur et autonomie dans le travail
- Ecoute, maîtrise de soi, qualités relationnelles et communicationnelles
- Faire preuve de droiture et de réserve
- Agir avec intégrité et professionnalisme
- Assurer une gestion administrative et budgétaire
- Assurer une gestion logistique et bureautique
- Très bonne capacité rédactionnelle et très bonne orthographe

Profil

- Etre titulaire d'un des diplômes suivants :
 - Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant
 - Bachelier en assistant(e) en psychologie
 - Bachelier en assistant(e) social(e)
 - Bachelier en soins infirmiers
 - Bachelier en infirmier(ère) responsable de soins généraux
 - Bachelier en psychomotricité

Les titulaires d'autres diplômes de bachelier dans les domaines des sciences psychologiques, de l'éducation, de l'enseignement peuvent également accéder à cette fonction, à condition que leur formation réponde aux compétences requises pour l'accueil de la petite enfance.

- Une expérience professionnelle est un atout
- Permis B
- Depuis le 1^{er} janvier 2023, tout directeur doit attester de la réussite d'une formation en direction d'accueil reconnue par l'ONE dans les trois années suivant sa prise de fonction. Il s'agit du certificat complémentaire de direction de milieu d'accueil.
- Le candidat retenu et qui fera par la suite l'objet d'un CDI sera donc tenu de suivre cette formation.

Offre

- Contrat à durée déterminée de 3 mois avec possibilité de renouvellement.
- 19h/semaine (sur 5 jours)
- Barème B4 (minimum de 3.974,53€ brut pour un temps plein à l'index en vigueur)
- Valorisation de l'ancienneté dans les conditions prévues par le statut pécuniaire.
- Chèques repas 5€
- 2ème pilier de pension.

Epreuves de sélection

Epreuve écrite permettant d'apprécier les compétences professionnelles en lien avec l'emploi postulé et portant sur les matières utiles à la fonction.

Epreuve orale permettant de vérifier l'adéquation entre le profil de direction de crèche et les compétences du candidat.

Pour être déclarés admissibles, les candidats doivent obtenir au moins 50 % des points dans chacune des branches et au moins 60 % dans l'ensemble.

Modalités d'introduction de la candidature

Les candidatures (lettre de motivation et CV), accompagnées d'une copie du diplôme et d'un extrait de casier judiciaire modèle 2 datant de moins de 3 mois, doivent être adressées par courrier recommandé (cachet de la poste faisant foi) à Monsieur le Bourgmestre, Place de Bernissart, 1 – 7320 Bernissart ou par mail à grh@bernissart.be au plus tard **le 19 juin 2026**.

Les candidatures tardives, incomplètes à la date de la clôture de l'appel ne seront pas prises en considération.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du service des ressources humaines :
Antonia BALSAMO, 069/81.10.16 ou antonia.balsamo@bernissart.be

Bernissart, le **28 MAI 2026**

La Directrice générale



Véronique BILLOUET

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,



Roger VANDERSTRAETEN